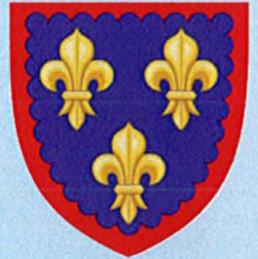


LE BULLETIN DE CHEZAL-BENOÎT



“ BIEN VIVRE ENSEMBLE À CHEZAL-BENOÎT ”

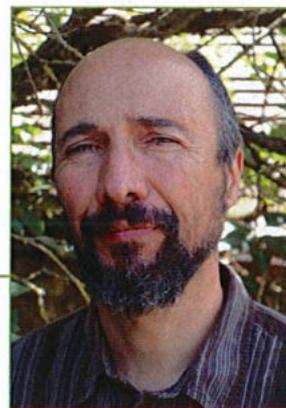
Juillet 2023 - N° 22



SOMMAIRE

Le mot du Maire	page 03
Une équipe pour Chezal-Benoît	page 04
Travaux - Acquisitions - Ventes	pages 05 - 06
Informations financières - État civil	page 07
Pages ouvertes à l'école	pages 08 - 09
Nos artisans, services et marché	page 10
Nos entrepreneurs	pages 11 - 12
Nos commerces - Action sociale	page 13
Télémedecine à la Mairie	page 14
La fibre arrive bientôt chez nous	pages 15 - 16
Végétalisation du cimetière	page 17
Épilogue heureux pour notre porche	pages 18 - 19
Pages ouvertes aux associations	pages 20 - 21
Jacques Monty	pages 22 - 23
Calendrier des festivités	page 24

LE MOT DU MAIRE



C'est un plaisir de partager avec vous ce nouveau bulletin municipal dans lequel vous découvrirez des avancées concrètes concernant des préoccupations que nous avons abordées dans les numéros précédents.

Nous revenons sur la problématique de l'accessibilité aux soins avec l'annonce de mise à disposition, dans les jours à venir, d'une borne de télémédecine à la Mairie.

Concernant l'énergie, nous bénéficions, cette année, d'une subvention supplémentaire pour le passage aux LED. Aussi, nous avons élargi le réaménagement de notre éclairage public, assurant ainsi d'importantes économies.

Nous abordons également la problématique de l'entretien du cimetière avec l'adoption d'une nouvelle technique de végétalisation : l'hydromulching.

Dans un contexte désormais habituel de sécheresse et, au vu des retours de l'étude en cours de notre réseau d'eau, nous allons engager au plus vite une importante campagne de réduction de fuites.

D'autres sujets, comme l'arrivée de la fibre et la valorisation de notre patrimoine historique, sont également traités dans ce bulletin.

Enfin, vous trouverez le calendrier des manifestations de 2023 attestant, si besoin était, de la vitalité de nos associations.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un très bon été à toutes et tous.

Roger Lebrero

Infos pratiques de la mairie

Heures d'ouverture :

lundi - mercredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

mardi - jeudi : 8 h 30 - 12 h

vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h

Adresse : Grande Rue - 18160 Chezal-Benoît

Téléphone : 02 48 61 11 15

Courriel : mairie.chezalbenoit@orange.fr

UNE ÉQUIPE POUR CHEZAL-BENOÎT

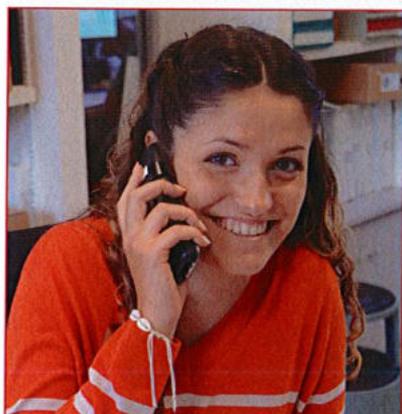
Bienvenue à...

Raphaël Cendrier a rejoint l'équipe de l'atelier municipal le 3 janvier 2023. Précédemment, il était employé technique à la Mairie de Mareuil-sur-Arnon.

Ses connaissances en matière de gestion de l'eau et de technicien en électricité industrielle et du bâtiment sont des atouts pour notre commune. Mais sa polyvalence va bien au-delà de ses formations. Ses compétences constituent un apport non négligeable pour ses collègues.

Raphaël est également sapeur pompier au Centre de Secours de Chezal-Benoît depuis juin 2012.

Une convention de disponibilité de sapeur pompier volontaire a été signée par Raphaël Cendrier, le capitaine Franck Josserand, chef de Centre et Roger Lebrero, Maire.



Catia Gagnier, native de Chezal-Benoît, vient d'intégrer notre équipe administrative depuis le 15 juin 2023.

De qualification sportive au CREPS de Bourges (licence STAPS), elle est joueuse de football depuis neuf ans et capitaine de son équipe. *" Le sport d'équipe m'a permis d'être à l'écoute et solidaire avec différents publics "*.

Après avoir également vécu l'expérience d'assistante administrative au sein de la Mission Locale de Saint-Amand-Montrond d'un an, elle tenait à représenter la confiance et la proximité au service de la population casalaise.

Adieu à...

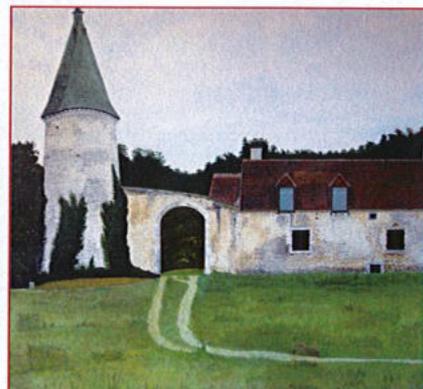
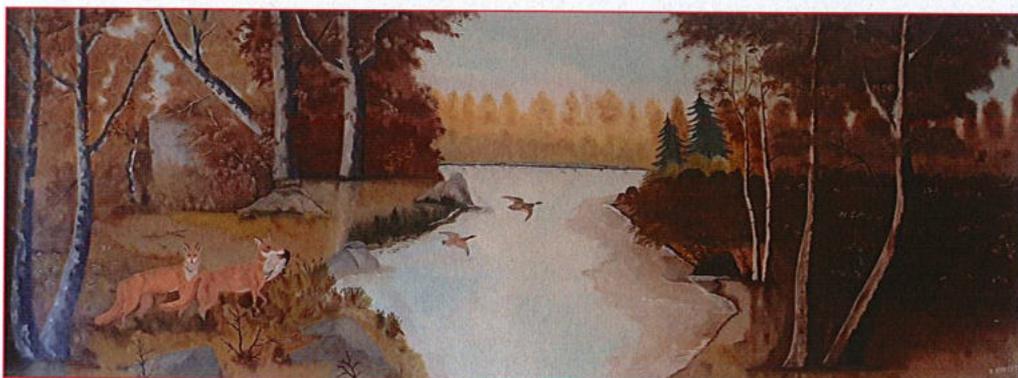
Bernard Noblet a été inhumé à Châteaumeillant le mercredi 31 mai 2023.

Agent communal à Chezal-Benoît durant vingt-six ans, Bernard a pris sa retraite en mars 2008, puis s'est installé avec son épouse à Châteaumeillant.

Ses anciens collègues et amis se souviennent d'un agent généreux, totalement investi pour sa commune.

Plâtrier et peintre en bâtiment de formation, Bernard n'en était pas moins un artiste. Il aura, entre autres, laissé à Chezal-Benoît de remarquables peintures murales visibles à la Salle des Fêtes, à la salle du Conseil Municipal et à la salle de réunion de la Mairie.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à son épouse et ses proches.



TRAVAUX - ACQUISITIONS - VENTES

Éclairage public

Les 24 lampadaires avec passage aux Led annoncés lors de notre dernier bulletin municipal ont été installés.

Une dernière phase des travaux concernera ceux n'en n'ayant pas encore bénéficié, soit 52 points lumineux. Quelques lampadaires isolés dans la campagne ne seront pas concernés.

Le montant financier de cette opération s'élève à 31 635 € affectés au budget de la C.C.P.I. Ce montant bénéficie de subventions par le S.D.E. 18 (50 %), par l'intermédiaire du plan REVE et du fonds vert (20 %).

Le passage aux Led permettra d'importantes économies financières, mais aussi le maintien d'un éclairage public réduit de 80 % dans les rues plongées actuellement dans le noir, généralement entre 23 heures et 6 heures. Lors de ces travaux, un réaménagement spécifique sera réalisé rue de l'Église.



Vente immobilière de l'atelier du Moulinet

Depuis plusieurs années, cet atelier situé dans la Zone Industrielle ne parvient pas à conserver une location pérenne ou sécurisée pour la commune.

Suite à une proposition d'achat de la société SV Mitriot pour élargir et diversifier son activité industrielle, le Conseil Municipal a consenti à la vente de cet atelier en séance du 8 février 2023 pour un montant de 37 500 € TTC.

Travaux de voirie

Des devis ont été sollicités pour la réfection de la route communale de Dampierre, concernant la partie forestière. Un avis a été pris auprès d'un technicien de voirie de la C.C.P.I. Il y a un risque de dégradation importante à court terme.

Un autre devis a également été sollicité concernant le chemin " Les Genêts ". En effet, il y a un risque de versement pour les gros véhicules qui doivent l'emprunter. À minima, le tronçon le plus dégradé et dangereux serait stabilisé.

Comme il y a deux ans, une opération de réparation des " nids de poule " et des parties les plus dégradées de nos routes communales a été effectuée par nos employés territoriaux.

Poursuite de l'étude patrimoniale

Le rapport de la phase 2 confirme nos inquiétudes. Le rendement catastrophique qui est de 40 % met en évidence les problèmes de fuites sur le réseau d'eau potable ces dernières années. Faut-il le répéter, ces fuites sont imputables à sa vétusté et aux mouvements de terrains liés aux trois années de sécheresse que nous venons de subir.

Pour information, nos agents territoriaux sont intervenus à six reprises depuis le début de l'année sur des ruptures de canalisations, ce qui a permis d'élever le rendement à 48 %. Pour les besoins de l'étude patrimoniale, un cinquième débitmètre a été installé sur le compteur alimentant l'ensemble de la commune.

TRAVAUX - ACQUISITIONS - VENTES

Chemin de randonnée

Poursuite de l'élaboration de nouveaux tracés. Une convention a été rédigée avec le Centre Hospitalier George-Sand concernant un tronçon d'un chemin pédestre et VTT qui se situerait dans la forêt de Malvèze.

Un nouveau projet de boucle cyclable est en cours d'élaboration avec le Pays d'Issoudun / Champagne Berrichonne et en partenariat avec l'O.N.F. Il concerne, dans son tracé, majoritairement la forêt de Chœurs.

Rénovation et entretien des bâtiments communaux

Passage aux Led sur un certain nombre de points lumineux / Suite à un changement de locataire, rénovation complète d'un logement communal situé place du 8 Mai / Porte extérieure changée sur un autre logement / Plancher de la salle des fêtes remis en état.

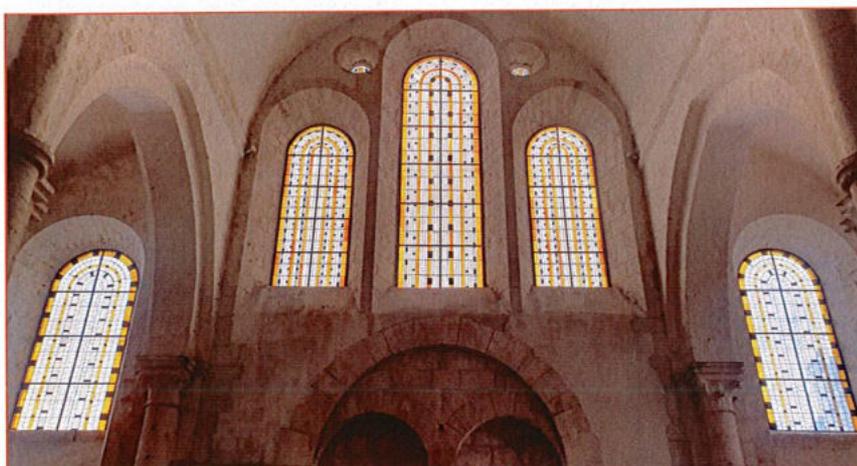
Achèvement des vitraux de l'église abbatiale Saint-Pierre

Le 3 juin dernier, était inaugurée et célébrée la fin des travaux concernant les vitraux de l'église abbatiale, chantier amorcé il y a plus de trente ans.

Ces vitraux ont été réalisés par un artiste verrier, Jean Mauret.

Le coût financier de cette dernière tranche de travaux s'élève à 36 044 € H.T.

Cette réalisation a bénéficié de subvention à hauteur de 64 %.



Il s'agit d'une réussite collective au service de notre patrimoine. Dans ce contexte, nous remercions tous les acteurs qui ont contribué à cette réalisation à quelque degré que ce soit.

Longue vie à cette belle mise en lumière de l'église abbatiale Saint-Pierre !

Éco-pâturage à la station d'épuration



De petits aménagements, clôtures électriques, abris ont été réalisés sur le site de la station d'épuration afin d'accueillir une dizaine de moutons.

Ces animaux entretiennent ce grand espace de manière douce.

Au fil des saisons, les hauteurs d'herbes suivent le cycle naturel d'une prairie et permettent aux insectes pollinisateurs de s'y développer, ce que n'autorisent pas les coupes mécaniques.

Quatre-vingts heures de tonte seront ainsi évitées... Autant de consommation de carburant, d'usure d'engins mécaniques et de temps d'agent communal économisés !

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le conseil municipal réuni en Mairie de Chezal-Benoît le 5 avril 2023 a voté à l'unanimité les propositions de budgets primitifs pour l'année 2023 présenté par Monsieur le Maire, Roger Lebrero.

Le budget primitif 2023 de la commune s'équilibre à 736 650,52 € en fonctionnement et à 95 295,53 € en investissement. Il témoigne d'une augmentation de 10% environ en fonctionnement. Ceci est imputable aux opérations d'entretien et de réparations des bâtiments publics mais aussi à l'inflation et à la facture énergétique qui a de façon globale doublé, malgré que nous bénéficions du bouclier tarifaire sur l'électricité. La section d'investissement est pratiquement équivalente à celle de l'an passé. La vente de l'atelier du Moulinet autorisera le déploiement des projets à venir dans une plus grande sérénité.

Le budget eau et assainissement s'équilibre à 123 984,80 € en fonctionnement et à 194 062,01 € en investissement. Le réseau eau potable est de plus en plus fuyant du fait de la grande vétusté de certains tronçons et des trois dernières années de sécheresse qui l'ont fragilisé davantage. Les recettes ne permettent plus de financer le temps normalement alloué pour nos agents territoriaux affecté à ce budget et l'entretien du tractopelle. Par ailleurs, l'entretien de la station d'épuration cumulé au remboursement de l'emprunt contracté à sa construction est tout juste compensé par les redevances des administrés. Les investissements réalisés (débitmètres de sectorisation) et en cours (étude patrimoniale) permettront d'éclairer les travaux à prioriser pour remédier en partie à notre réseau fuyant.

Prenant en considération le contexte de crise économique et énergétique qui impacte tout le monde, le conseil municipal a voté le **maintien des taux des taxes locales au niveau de 2022.**

Le budget de la CCPI voté à par le Conseil Communautaire à Issoudun a été particulièrement difficile à équilibrer, essentiellement du fait de l'inflation et des dépenses d'énergie. Cette collectivité ne dispose pas du bouclier tarifaire, engendrant une augmentation de 280 % du prix de l'électricité. Cela nous concerne pour l'école qui est une compétence communautaire. Au final, ce budget s'équilibre à 127 376 € en fonctionnement et à 31 406 € en investissement. Pour parvenir à cet équilibre, **la CCPI a diminué pour toutes ses communes l'excédent 2022, (-5400 € en fonctionnement et -7500 € en investissement), et a procédé à une augmentation de 3,49 % du taux d'imposition sur le foncier bâti.**



ÉTAT CIVIL



Nos sincères condoléances aux familles de

Narciso Kayisoni-Kapela (24.11.2022)

Yves Pautrat (11.12.2022)

Élise Lejot, née Guyomard (23.12.2022)

Guy Gérard (24.12.2022)

Raymonde Amichaud, née Peyrat (25.12.2022)

Roland Desrues (27.12.2022)

Giancarlo Bovini (28.12.2022)

Jean Lambotte (04.01.2023)

Michèle Grasteau, née Guiffard-Lafon (03.02.2023)

Lucette Soulat, née Martinat (06.02.2023)

Aline Dejardin, née Treffault (02.03.2023)

Andrée Boiko, née Gibouret (10.03.2023)

Lucette Lepâtre, née Nowack (11.03.2023)

Paulette Devaux, née Godart (13.03.2023)

Madeleine Pizon-Labergerie, née Gazuit (02.04.2023)

Madeleine Bolivard, née Chedeau (03.05.2023)

Suite à des remarques, désormais ne seront inscrits dans cette rubrique que les actes mentionnés dans notre registre d'état civil, sauf cas particulier ou demande expresse.

PAGES OUVERTES DE L'ÉCOLE



Visite aux écuries Cordailla



Le 9 mai 2023 les élèves de l'école de Chezal-Benoît sont allés aux écuries Cordailla.



Nous avons adoré cette sortie même s'il pleuvait beaucoup. Nous avons appris de nombreuses choses, par exemple les parties du corps du cheval ou le nombre de naissances de poulains aux écuries cette année.

Il y avait trois ateliers. Nous avons bien aimé la mise en main : nous avons fait une course avec des slaloms et des parcours. Nous avons apprécié le pansage : on a appris les noms des différentes brosses (le bouchon, la brosse douce, l'étrille...) et le nom des équipements (le tapis, les étriers...). Nous avons aussi visité certains lieux de l'écurie : la sellerie, le hangar, la salle de classe. Félix Bergeron nous a présenté l'option hippologie du collège Philibert Lautissier de Lignières : les élèves passent un galop par an, les sixièmes viennent aux écuries le vendredi matin.

Bref, nous avons tous aimé cette sortie !



Des nouvelles des élèves de l'école

En février, les enfants ont accueilli en classes 2 auteurs dans le cadre du salon « A vos livres » d'Issoudun : Sybille Delacroix pour les CE et Eric Simard pour les CM. Ils leur ont posé des questions sur leurs romans et albums. Les auteurs ont, quant à eux, expliqué leur travail.

Au mois de mars, les CE et les CM sont allés 2 fois au cinémobile à Lignières pour visionner « la Belle et la Bête » de Jean Cocteau, un film en noir et blanc et « Kéryty la maison des contes ». Les élèves ont trouvé la Bête très effrayante.



Le mois de mai est bien rempli. Tout d'abord, certains enfants de l'école sont venus à la Cérémonie du 8 mai et ont lu le discours des anciens combattants.



De plus, le 9 mai, les 2 classes sont allées aux écuries Cordailla. Plusieurs activités leur ont été proposées :

- la visite des différents lieux des écuries : la salle de classe, la sellerie, les paddocks,
- le pansage des poneys et shetlands
- le parcours avec les shetlands dans la carrière



Ensuite, il est prévu que l'infirmière scolaire intervienne dans les 2 classes le 15 mai pour parler des dangers domestiques et pour montrer aux élèves la PLS (Position Latérale de Sécurité).

Plus tard, le 23 mai les élèves se rendront dans la forêt de Chœurs Baumiers pour découvrir avec les agents de l'ONF le sentier botanique.

Pour terminer l'année, les 2 classes proposeront un spectacle de chants à l'abbaye de La Prée le vendredi soir 2 juin. Suivra une petite kermesse accompagnée d'une buvette.

ARTISANS, SERVICES ET MARCHÉS

Nos COMMERCES

Boulangerie - Pâtisserie Joseph	10, Grande Rue	02 48 61 12 96
Pharmacie Vandervliet	11, Grande Rue	02 48 61 13 19
Effet Miroir (salon de coiffure)	16, Grande Rue	02 48 61 12 93
Le Panier Sympa (épicerie)	2, Grande Rue	02 48 56 45 10
Le Mirabis (bar - restaurant)	1, place du 8 Mai 1945	09 72 93 23 97

Nos ARTISANS

Guy Surel	Travaux publics	Domaine des Grandes Cosses	02 54 80 67 47
Fabrice Briquet	Peinture en bâtiment	3, rue de la Fosse à Caillon	02 48 61 13 88
Vincent Mitriot	Garage automobile Renault	Le Moulinet	02 48 61 13 27
Christian Clément	Jardinage, bricolage	9, rue du Petit-Pré	02 48 61 15 62
Michaël Picot	Carrosserie	6, rue de Vireloge	06 81 83 15 16
Benoît Garot	Travaux de la vigne	36, rue de l'Érable	06 89 08 76 58
Arnaud Bidet	Débarras maison	4, rue de la Fosse à Caillon	06 05 34 76 36
Sébastien Aubry	Métallurgie - Mobilier SMR	21, rue du Vivier	06 32 47 45 94
DS Trans-Deborah Surel	Transports	Domaine des Grandes Cosses	06 30 36 63 83

SERVICES

Caroline Couraudon	Infirmière		06 88 26 91 50
La Poste	Banque, courrier	2, rue des Chîntres	3631 / 3639
Mélanie Chasseigne	Assistante maternelle	4, rue de Vireloge	06 67 87 37 51

LOISIRS

Écuries Cordalia	Centre équestre	Chemin des Reliques	06 34 32 40 26
------------------	-----------------	---------------------	----------------

MARCHÉ SUR LA PLACE DU 8 MAI 1945

Jeudi matin : Boucherie Fabrice Carrouée (de Lignières) - Fromagerie Famille Chaussé (de Montlouis)

Miel et légumes une fois tous les 15 jours

Pizza : Jean-Lou Ronk (de Châteauneuf) mardi soir 06 24 39 15 13

Bibliothèque : Cécile Machado (de Bourges) mercredi matin

Tacot Bistrot - Camion à crêpes jeudi soir 06 12 58 30 85

ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes : Vincent Nicolazo		06 32 41 24 17
OCCE : Sabrina Poubeau		02 48 61 12 57
Amicale des Sapeurs Pompiers : Julien Cendrier - Centre de Secours		06 78 02 35 15
Association des Agriculteurs et des Vignerons : Dominique Chasseigne		02 48 69 91 04
CATM - Section Chezal : René Chagnon		06 83 43 43 60
Cercle de Gym Volontaire : Laurence Moreau	02 48 61 11 02 -	06 99 58 01 88
Chorale : Laurette Roux		02 48 69 90 45
Moulin de Nouan - Environnement : Jacques Guyard		02 54 03 18 72
Team Cordailla : Cynthia Carcy		06 72 98 10 63
Association du Patrimoine Casalais : Marcel Djjan		06 08 03 15 67
ou Sylvain Bourdreux		06 79 32 23 75
Les P'tites Mains Casalaises : Natacha Moreau		06 48 66 95 95
La Canne Casalaise - Stéphanie Desfosses		06 47 16 45 20

NOS ENTREPRENEURS

BLUE WARRIOR : un élevage canin à Chezal-Benoît

par Sophie Émilie Wilson

Sarah s'est installée en famille avec sa meute, route de Dampierre. Elle n'est pas là pour vendre des croquettes ou faire pension canine. Elle s'est lancée depuis novembre 2019 dans le travail de l'élevage canin. Elle fait participer ses chiens à des concours internationaux et, de ce fait, ses mâles sont demandés pour des saillies. Il lui arrive également de pourvoir à l'envoi de semences, car certaines demandes de saillies peuvent se trouver à des milliers de kilomètres.

Elle pratique un vrai travail de sélection pour que ses lignées gardent les traits typiques de la race, tout en adoucissant le caractère.

J'ai eu le plaisir de visiter son installation et d'être accueillie par une partie de sa meute, 4 jeunes chiens, tous aussi gentils les uns que les autres à se trémousser devant moi pour tenter d'accueillir la première caresse.

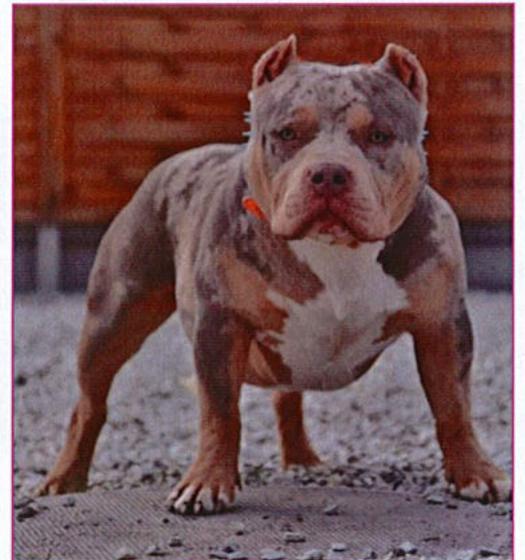
Un mobil-home fait office de bureau. Tous les prix obtenus à des concours canins y sont exposés. Figurent également dans ce local un canapé pour les chiens et trois petits box.

L'installation consiste en un grand chenil en plein air comportant plusieurs box et un hangar lui aussi équipé de box. Toute l'installation est très bien entretenue. Il y a plusieurs parcs enherbés avec assez d'espace pour que les chiens s'y dépensent. Sarah fait attention à son voisinage et à ses animaux. Elle m'a fait part de sa préoccupation que ses chiens ne passent pas leur temps à aboyer.

Les femelles qu'elle garde pour la reproduction font trois portées au maximum. Après cela, Sarah les place pour leur retraite. Elle met en vente entre 30 et 60 chiots par an. Ses femelles mettent bas et allaitent leurs petits dans la maison familiale. Pour l'éleveuse, cela permet de faciliter la sociabilisation des chiots et les familiarisent avec les bruits du quotidien.

Sarah a commencé par élever des chiens de race « Staffordshire bull terrier », mais elle est tombée en amour sur les « American Staffordshire terrier », plus calmes et plus trapus. Les races qu'elle propose ne sont pas des chiens de catégorie qui nécessitent déclarations et muselières pour les sorties.

À l'avenir, Sarah aimerait créer un événement pour les passionnés de la race « American Staffordshire Terrier ». Ce rassemblement permettrait à des professionnels et amateurs de pouvoir échanger, créer du réseau et surtout présenter cette race au plus grand nombre. D'ailleurs si l'idée vous plaît de participer à la création de cet événement, n'hésitez pas à contacter Sarah au 06.63.73.57.14



Ferme florale " Ponoie " aux Chagnats

Justine et son compagnon travaillaient ensemble à la création de sites internet dans le prêt-à-porter sur Paris.

Après plusieurs années, ils rêvent d'un métier plus manuel, palpable. Justine se lance dans la création de bougies en cire végétale décorées avec des fleurs séchées et ouvre une boutique sur Paris en plus de celle qu'ils ont créée en ligne.

Justine a passé beaucoup de temps à apprendre comment cultiver les fleurs, une des matières premières pour ses créations. Ils décident donc de s'installer à la campagne pour aller plus loin dans leur projet et faire leur propre production de fleurs.

Le couple achète " Les Chagnats " en 2021. Ils décoorent le gîte avec un style très épuré et floral ! Il y a cinq logements pour une capacité totale de vingt-six couchages. Entourés de douze hectares de prairies, ils louent également la salle de réception pour les occasions spéciales comme les mariages, cousinades...



Une charmante boutique de décoration est à découvrir sur leur ferme :

- lundi, mercredi, vendredi : 10 h à 18 h
- samedi : 10 h à 12 h

Ils proposent également des activités : atelier confection de bougies, pot fleuri en roche, bouquet ou couronne de fleurs séchées, cueillette de fleurs fraîches.

Et enfin les écuries : écurie de propriétaire, gîte équestre ou pension pour chevaux.

C'est une belle entreprise familiale, dans une charmante bulle de verdure.

Plusieurs sites internet sont dédiés à leurs activités :

www.ponoie.com
www.gite-ferme-florale.ponoie.com



NOS COMMERCES

L'épicerie de notre village est en sursis.

À la vue des rayons de moins en moins fournis, de nombreux administrés s'inquiètent quant à l'avenir de celle-ci.

Saïd Baala qui a repris le panier sympa fin 2020 reconnaît avoir rencontré des difficultés, notamment avec ses fournisseurs.

La fermeture de l'épicerie a même été envisagée.

L'arrêt de ce commerce de proximité accélérerait de façon dramatique la dévitalisation du centre bourg.

Mais avec le soutien de la municipalité, Saïd Baala souhaite donner une nouvelle chance à l'épicerie en cumulant un second emploi pour remplir à nouveau ses rayons.

Comptant sur l'attachement des Casalais aux commerces de proximité, il espère ainsi pérenniser son activité.

ACTION SOCIALE



Kangouroule

La Municipalité a renouvelé le contrat de garderie itinérante Kangouroule jusqu'au 31 décembre 2023 avec les changements suivants : l'accueil s'effectue dorénavant tous les 15 jours le mercredi toute la journée à la Salle Polyvalente.

Ils peuvent accueillir jusqu'à 12 enfants de 3 mois à 6 ans.

Des places sont encore disponibles les 12 et 26 juillet, 6 et 20 septembre, 4 et 18 octobre, 8 et 22 novembre, 6 et 20 décembre.



Projet de micro-crèche

Toujours pour répondre à des demandes individuelles de familles concernant les modes d'accueil des jeunes enfants, la municipalité s'était engagée dans un projet de création de Maison d'Assistantes Maternelle. Les locaux de l'actuelle garderie scolaire étaient envisagés pour son implantation. Ce projet avait reçu un accueil favorable de la CAF et de la PMI. Suite à l'insuffisance d'engagement des possibles assistantes maternelles qui nous avaient sollicité, ce projet est pour l'heure abandonné.

Nos diverses recherches nous ont amenées à la rencontre d'une casalaise en situation de reconversion professionnelle vers un métier de la petite enfance et de Mme Marion CABOT qui est actuellement propriétaire d'une micro-crèche à Issoudun nommée *'Oustalet'*. Confrontée à de nombreuses demandes, cette dernière souhaite développer son activité. La création d'une micro-crèche pouvant accueillir 12 enfants âgés de 3 mois à 6 ans dans notre commune est envisagée. Au préalable, Marion CABOT a effectué une enquête de territoire pour évaluer les besoins. Pour accueillir la micro-crèche, le bâtiment de l'actuelle garderie scolaire apparaît toujours l'hypothèse la plus crédible du fait qu'il est de plein pied, assez vaste et à proximité immédiate de l'école, réduisant ainsi les trajets pour les familles. Du fait que notre territoire est relativement déshérité en structures d'accueil de la petite enfance, faisant suite à différents échanges, la P.M.I et la C.A.F accompagneraient ce nouveau projet. Il y a cependant davantage d'exigences concernant les aménagements du bâtiment pour une micro-crèche que pour une M.A.M. Des devis sont en cours. Les travaux pourraient être financés à 80% par la C.A.F. En plus du service rendu pour l'accueil de la petite enfance, cette micro-crèche pourrait générer la création de 4 ou 5 emplois. Elle serait également potentiellement un atout dans l'offre de services pour les recrutements de nouveaux professionnels au centre hospitalier George Sand.



TÉLÉMÉDECINE À LA MAIRIE

À la suite de l'arrêt annoncé de l'activité libérale du seul médecin généraliste de notre village en juillet 2023, dans notre précédent bulletin municipal, nous avons relayé la préoccupation partagée de nombreux administrés casalais et ce que la Municipalité avait mis en œuvre pour répondre à cette difficile problématique.

Rappelons que **l'accès aux soins est un devoir régalien**. Si les collectivités s'emparent de ce sujet, c'est que l'État a manqué de clairvoyance et d'anticipation concernant les besoins de notre pays à moyen terme, cédant à des objectifs d'économies financières à court terme. Citons en exemple le numerus clausus de l'accès aux études médicales qui retrouve un niveau presque équivalent à celui d'il y a 45 ans, soit 8 100 en 2018, après avoir été ramené à 3 500 dans les années 1990. Compte-tenu de l'évolution des modalités de travail des médecins, il faudrait même qu'il soit porté à plus de 10 000 pour autoriser l'accès aux soins pour toute la population. Les experts nous disent qu'il ne faudra pas moins de 10 ans pour résoudre cette situation, si les politiques adéquates sont mises en place.

La situation locale de notre territoire ne fait malheureusement pas exception à ce qui se passe au niveau national. Si un certain nombre d'administrés a été en mesure de pallier au remplacement de son médecin généraliste en s'adressant à ceux des villes et villages de proximité qui les a acceptés, ce n'est pas le cas pour tout le monde.

Nous espérons l'installation future d'un nouveau médecin généraliste à Chezal-Benoît, tout au moins à temps partiel, d'autant plus qu'un bureau pourrait être mis à disposition au cabinet infirmier. Dans l'immédiat, le pragmatisme a conduit la Municipalité à opter pour une solution à la mesure de ses moyens : **l'installation, à la Mairie, d'une borne de téléconsultation** qui sera située dans l'actuelle salle de réunion, au rez-de-chaussée.

À cette fin, un contrat a été signé avec la société Medadom. Prenant en considération notre situation, **le Conseil départemental du Cher a accepté, sous conditions, de nous octroyer une subvention de fonctionnement pour cette installation à hauteur de 8 640 €**. Cette dotation est tout à fait exceptionnelle puisque seules, quatre autres villes du département bénéficieront du même dispositif. Le Conseil Municipal exprime des remerciements appuyés au Conseil départemental du Cher et à son Président, Monsieur Fleury, pour cette décision.

Restrictions à l'usage de la téléconsultation

Afin d'être remboursée, la téléconsultation doit, en théorie, respecter le parcours de soins et se dérouler avec son médecin traitant. Exception est faite pour les patients ne disposant pas de médecin traitant ou dont le médecin traitant est indisponible dans un délai compatible avec leur état de santé.

- ✓ Le médecin en ligne en téléconsultation ne peut pas rédiger de certificat médical du travail, à la pratique sportive ou à l'aptitude à être admis en crèche.
- ✓ S'il peut produire un arrêt de travail n'excédant pas 3 jours, il ne pourra pas effectuer de prolongation de cet arrêt de travail.
- ✓ Il ne peut pas prescrire de psychotropes et d'ordonnances sécurisées.
- ✓ La téléconsultation est interdite pour les enfants de moins de 3 ans. Les mineurs de moins de 16 ans devront être accompagnés.

Modalités

- ✓ Caroline Couraudon, infirmière libérale diplômée d'État, installée à Chezal-Benoît, apportera, avec sa collègue, sa compétence et se rendra disponible les premières semaines pour accompagner la consultation à la borne sur les horaires suivants : tous les jours, de 16 h 30 à 17 h 30, y compris le dimanche. Par la suite, il sera possible d'effectuer librement une consultation après avoir signalé sa présence auprès des secrétaires de Mairie. Selon les informations données lors de l'installation, la consultation intervient en moyenne dans un délai de 20 minutes maximum, en dehors du mois de décembre.
- ✓ Il faut disposer d'un téléphone portable pour recevoir un code d'accès à la borne. Dans l'hypothèse où vous n'en avez pas, l'accompagnement par un tiers qui en dispose pourrait pallier à cette situation.
- ✓ Il faut être muni d'une carte bancaire pour s'acquitter du tiers-payant pour les personnes ne bénéficiant pas de la C.M.U. (Complémentaire Santé Solidaire), de l'A.M.E., (Aide Médicale de l'État), ou déclarées en A.L.D. (Affection Longue Durée).



LA FIBRE ARRIVE BIENTÔT À CHEZAL-BENOÎT

Vous avez sans doute remarqué des panneaux annonçant l'arrivée de la fibre à Chezal Benoît. En effet, en lien étroit avec les départements, la mise en place d'un réseau Très Haut Débit en fibre optique est pilotée par les syndicats mixtes Berry Numérique pour le Cher et RIP36 pour l'Indre afin de renforcer l'attractivité et le dynamisme du Berry.

Le projet consiste à :

- Déployer environ 240 000 prises en fibre optique sur l'ensemble du Cher et de l'Indre (à l'exception des agglomérations de Bourges et Châteauroux ainsi que de la ville de Vierzon) d'ici 2025 : 90 000 prises par Berry Fibre Optique et 150 000 prises par Berry Numérique et RIP36 ;
- Exploiter et maintenir l'ensemble du réseau sur les 30 prochaines années ;
- Commercialiser le réseau auprès des fournisseurs d'accès internet (ou opérateurs), sans discrimination.

Berry Fibre Optique, société dédiée au projet, a été choisie comme partenaire. Ses principales missions sont les suivantes :

- Soutenir et développer le territoire du Berry ;
- Faire du Berry un territoire connecté ;
- Accompagner les entreprises vers le Très Haut Débit ; Permettre à tous les foyers du Berry d'accéder au Très Haut Débit, hors zone d'initiative privée.

Les différentes étapes des travaux à venir sont les suivantes :

- Création du génie civil nécessaire pour passer les câbles (tranchées + pose de fourreaux + pose de chambres d'une part et plantation de poteaux d'autre part.)
- Tirage des câbles de fibre optique
- Raccordement entre eux des câbles de fibre optique
- Vérification de l'ensemble des travaux réalisés et intégration dans les systèmes d'information (cette étape, qui est peu visible sur le terrain, peut cependant être longue).

Dans tous les cas, lors de cette phase de déploiement, les travaux sont réalisés uniquement en domaine public.



Pourquoi la fibre ?

La fibre optique va progressivement remplacer l'ADSL, qui s'appuie sur le réseau téléphonique cuivre, lequel disparaîtra à l'horizon 2029. La fibre optique permet d'avoir un meilleur débit et donc de télécharger et/ou transférer des données, surfer sur internet, connecter vos objets... tous en même temps et de manière extrêmement fluide et efficace. Et ainsi la fin des lenteurs de connexion, des bugs ou encore de l'image qui se fige !

Quand pour le branchement final ?

La date contractuelle "au plus tard" pour l'ouverture commerciale des services sur notre commune est fin août 2024. Mais les travaux étant en avance sur le calendrier, la phase d'éligibilité pourrait être courant mars 2024 et la programmation d'une réunion publique faite par Berry Fibre Optique aux alentours du mois d'avril-mai 2024. A cette occasion, des documents vous seront communiqués.

Le financement de ce projet est assuré par l'ensemble des acteurs publics : Europe, Etat, Région Centre-Val-de Loire, Départements du Cher et de l'Indre et communautés de communes. Berry Fibre Optique apporte également un financement important.

Source : <https://berryfibreoptique.fr>

QUI EST LE PLUS RAPIDE ?

FIBRE OPTIQUE

ADSL



CONTRE



TELECHARGER UN FILM



6 minutes

1 heure

TRANSFERER 100 PHOTOS



28 secondes

5 minutes

TELECHARGER UN ALBUM DE MUSIQUE



4 secondes

48 secondes

TEMPS DE REACTION SUR UN JEU EN LIGNE



2 millisecondes

30 millisecondes

VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE



Depuis juillet 2022, les produits phytosanitaires ne sont plus autorisés dans les lieux fréquentés par le public. (Cf. bulletin municipal n° 22).

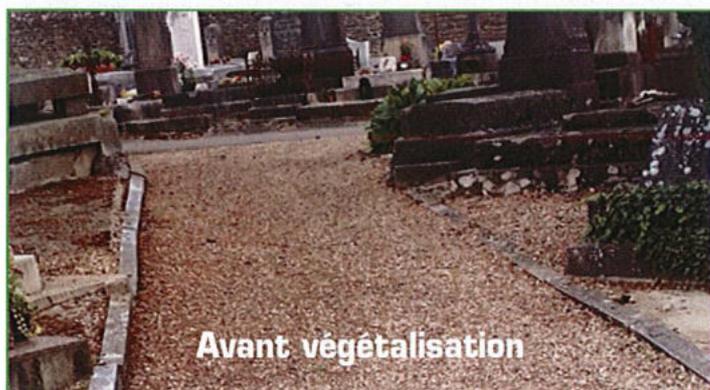
Une commission d'élus et d'agents techniques a dû élaborer ensemble un nouveau plan de gestion de l'entretien du cimetière.

- Un simple désherbage sans pesticide a d'abord été envisagé. La commune est équipée de désherbeurs mécaniques efficaces sur les grandes surfaces mais mal adaptés pour les allées secondaires. De plus, cette solution est très chronophage. En effet, pour éviter toute repousse, les passages doivent être nombreux et complétés à la main.
- La possibilité de développer des zones « dures » en utilisant des solutions comme le béton désactivé, l'enrobé, et encore la création d'allées en gravier stabilisées ont également été étudiées. Ces réalisations représentent un coût financier trop important pour être envisagées sur l'ensemble du cimetière.
- La possibilité d'utiliser des produits de bio-contrôle autorisés en agriculture biologique a également été étudiée. Malheureusement ces produits se sont révélés peu efficaces et bien plus onéreux que les désherbants traditionnels.

Finalement, nous avons fait le choix d'envisager ce lieu comme un espace où la nature a sa place. Pour cela nous avons fait appel à une entreprise spécialisée dans l'hydromulching.

Qu'est que l'hydromulching? Il s'agit d'une technique d'engazonnement spécifique qui consiste à réaliser la projection d'un mélange eau, engrais organique et semences adaptées aux sols pauvres.

Pour éviter toute levée de « dormance » d'espèces indésirables, un nettoyage et une préparation des sols préalables seront réalisés par l'entreprise **PEV environnement** retenue par la municipalité. Les semences seront effectuées en novembre après la Toussaint.



Avant végétalisation



Après végétalisation

ÉPILOGUE HEUREUX POUR NOTRE PORCHE

L'emblématique porche de Chezal-Benoît marquait l'entrée principale du domaine de l'abbaye Clos de Mur qui, de ce fait, était nommé " L'enclos ".

Selon un très ancien dessin à la plume (1674), l'abbaye disposait de quatre autres porches de moindre importance.

Il y a deux passages sous ce porche : un pour les véhicules sous une belle arcade romane surbaissée et moulurée et un autre sans fioritures pour les piétons. L'arcade cochère est surmontée d'une niche contenant une sculpture " Vierge à l'Enfant ", réalisée sur cuivre repoussé, offerte par Robert Barriot à la Municipalité en 1958. Ce porche est couronné d'un fronton mouluré et ses décorations attenantes sont d'une inspiration très classique. Au sommet du fronton, une petite élévation de ce qui pouvait être un ossuaire... Cet ajout apparaît sans netteté sur de vieilles cartes postales.

Le 13 décembre 2022, le porche fut une nouvelle fois endommagé, sans autre témoin que le conducteur du véhicule qui l'avait percuté. Ce dernier s'est enfui malgré l'impact qui n'a pas dû laisser indemne son véhicule, si on se réfère aux dégradations de l'arche. Une rapide enquête menée par Roger Lebrero auprès des autorités de l'hôpital et du voisinage n'a pas permis d'en savoir davantage. Une partie de la structure du porche menaçait de s'effondrer. La zone de la porte cochère a été sécurisée par nos agents territoriaux et son accès interdit. Par la suite, une plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie de Lignières et l'assurance de la Municipalité a été saisie.



Ce porche avait déjà subi un important dommage le 26 février 2017. Le responsable s'était alors déclaré. Malgré de multiples démarches de la Municipalité de l'époque, l'assurance sur les biens immobiliers souscrite par la Mairie avait refusé d'engager une demande de prise en charge de ce sinistre pour des raisons de signalétique routière. Par ailleurs, l'hôpital avait refusé une demande de participation au financement des travaux, invoquant ses restrictions budgétaires. La Municipalité supportant seule la facture, le porche fut malgré tout restauré afin de faciliter l'accès à l'église et aux logements de proximité. C'est l'entreprise Jacquet, spécialisée et agréée par les Monuments Historiques, qui réalisa les travaux. Suite à cela, la signalétique souhaitée fut mise en place, avec le concours et sous le contrôle des autorités départementales compétentes.

Mais une question était jusqu'alors restée en suspens : déterminer, de façon claire et irrévocable, qui était propriétaire du porche : l'hôpital ou la Municipalité ? L'imbrroglio nous conduisit à prendre avis auprès de différents professionnels pour répondre à cette question, même si, de ce fait, la Municipalité a toujours supporté seule les frais occasionnés pour son entretien. Ainsi le notaire nous fit part de l'insuffisance de renseignements sur l'acte d'achat par la Préfecture de Paris qui qualifiait le porche de portail sans le localiser. Un géomètre ne fut pas davantage en mesure de trancher car, si le porche est implanté au sol sur une voie de circulation cadastrée propriété municipale, il n'est pas l'objet pour lui seul d'une division parcellaire et la réglementation ne permet pas d'établir ce qui se passe en hauteur. Seule certitude - renseignements pris auprès de l'UDAP du Cher en charge de la protection des Monuments Historiques - il est bien inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Sollicité par Roger Lebrero, Alexis Jamet, directeur du Centre Hospitalier George-Sand, nous a confirmé par courrier qu'il n'avait aucun document attestant que l'hôpital soit propriétaire de ce porche. Par ailleurs, la directrice des Services Techniques de ce même établissement, Corinne Olayat, avait déjà indiqué par mail cet état de fait si elle se référait au dossier en leur possession du sinistre de 2017.

La Municipalité a donc été en mesure d'établir qu'elle en est dorénavant, et sans contestation possible, seule propriétaire. La décision a été validée lors du Conseil Municipal du 8 février 2023.



Les travaux de restauration ont été accomplis par l'entreprise "**Les Tailleurs de Pierre**", agréée par l'U.D.A.P. (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine).

Cette entreprise s'est montrée très réactive et a accompli un travail dans la maîtrise d'ouvrage de grande qualité.

Du fait des modifications apportées à la signalétique routière après 2017, l'assurance souscrite par la Mairie a pris en charge intégralement cette fois-ci, financièrement, ce sinistre.



Les agents territoriaux de la commune ont, spontanément, proposé de mettre à profit la location d'une nacelle lors de la taille des arbres hauts pour accomplir un nettoyage végétal du sommet du porche et, autant que possible, l'étanchéifier car il y avait risque de nouvelles détériorations à moyen terme.

Les travaux réalisés, la circulation sous le porche cochère n'a été rétablie que de façon récente.

Avant que ne surviennent de nouveaux accidents, les services d'ingénierie du département du Cher ont été sollicités pour avis. Il s'avère que, d'ores et déjà, la signalétique routière doit être renforcée.

Un projet définitif des modifications souhaitées nous a été communiqué. Il doit être validé par les Services de Conservation du Patrimoine. En attendant, la commune a procédé à un **nouvel aménagement de l'accès au porche, à titre transitoire, pour pouvoir rétablir la circulation.**



PAGES OUVERTES AUX ASSOCIATIONS

Association Départementale des Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre, (ACPG) Combattants d'Algérie - Tunisie - Maroc, (CATM) TOE, OPEX, Veuves du Département du Cher

L'association, reconnue d'utilité publique, regroupe des anciens combattants, OPEX, veuves et sympathisants afin de perpétuer le souvenir de ceux qui ont servi la France au gré des conflits ou engagements divers sur les théâtres d'opérations extérieures.

L'association veille à la reconnaissance de cette population auprès des instances gouvernementales.

Elle privilégie l'entraide et la solidarité envers l'ensemble de ses adhérents et tient à préserver le devoir de mémoire, notamment lors des cérémonies patriotiques.

L'association dépend elle-même de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc dont le siège est à Paris.

Le siège social de l'association est à Bourges. Son activité se décline en sections au niveau des cantons sur le plan départemental. Concernant la section de Chezal-Benoît, elle est présidée par René Chagnon et regroupe environ 20 adhérents.

Il n'est pas nécessaire d'être ancien combattant ou d'avoir fait son service militaire pour être porte-drapeau lors des cérémonies du souvenir comme le 8 mai ou le 11 novembre. Bienvenue aux volontaires !



Siège social : 6, rue du Bouillet - 18000 Bourges
Section de Chezal-Benoît :

René Chagnon - 16, rue de Dampierre - 18160 Chezal-Benoît - 06 83 43 43 60



Comité de Jumelage Dunbar - Lignières

En 1994, à l'initiative du directeur du collège de Lignières, Monsieur Monrocher, une convention d'échange est signée entre Lignières et Dunbar (Écosse).

Aujourd'hui, 14 communes sont adhérentes avec Lignières : Ineuil, Touchay, Venesmes, Villecelin, Montlouis, Chezal-Benoît, Saint-Baudel, La Celle-Condé, Ids-Saint-Roch, Saint-Hilaire-en-Lignières, Saint-Symphorien, Mareuil-sur-Arnon et Chambon.

De nombreuses manifestations ont lieu pour créer ces liens avec l'Écosse : soirées à thème, dégustations de whisky, ateliers de cuisine écossaise, tea-time, conférences et surtout échanges étudiants, musicaux (chorale), etc.

Il nous est même attribué une bourse à toute personne âgée de 18 à 25 ans (passeport valide) pour partir un mois dans une famille écossaise.

L'année prochaine, le Comité de Jumelage fêtera ses 30 ans !

Contact : Solange Soulat - Les Brossats - 18170 Ids-Saint-Roch - Tél. 02 48 60 22 64.

Chorale " Coup de Chœur Casalais "

Le 14 mai dernier, la chorale " Coup de Chœur Casalais " a fêté, devant un auditoire nombreux et conquis, ses 30 ans d'existence avec un concert au sein de l'église de Chezal-Benoît, en compagnie de deux autres chorales, " Blocs-Notes " de Saint-Germain-du-Puy et " Terres de Chœur " d'Ids-Saint-Roch / Saint-Hilaire-en-Lignières.



La chorale fut créée le 4 juillet 1993, à l'occasion de la célébration des 900 ans de la Fondation de l'abbaye bénédictine de Chezal.

Auparavant, se réunissait une petite formation, à vocation liturgique, lors de la Saint-Vincent / Saint-Blaise, les messes et différentes cérémonies religieuses dont une crèche au chœur de l'église.

Son répertoire est très varié, allant de la variété française au religieux. La chorale est présente lors des cérémonies officielles des 8 mai et 11 novembre.

Les répétitions se déroulent tous les jeudis de 19 heures à 20 heures 30. Actuellement, le nombre de choristes est d'une vingtaine. Mais tout nouvel adhérent est le bienvenu !



S'il vous plait de pousser des vocalises au sein d'une équipe conviviale, il suffit de contacter

Laurette Roux
au 02 48 69 90 45.

Cercle de Gym de Chezal

En activité depuis les années 80, le Cercle de Gym de Chezal propose sa séance le mardi soir de 18 h à 19 h à la salle polyvalente.

Sous les conseils d'une animatrice diplômée, une vingtaine d'adhérentes pratique ce sport dans une ambiance travailleuse et décontractée.

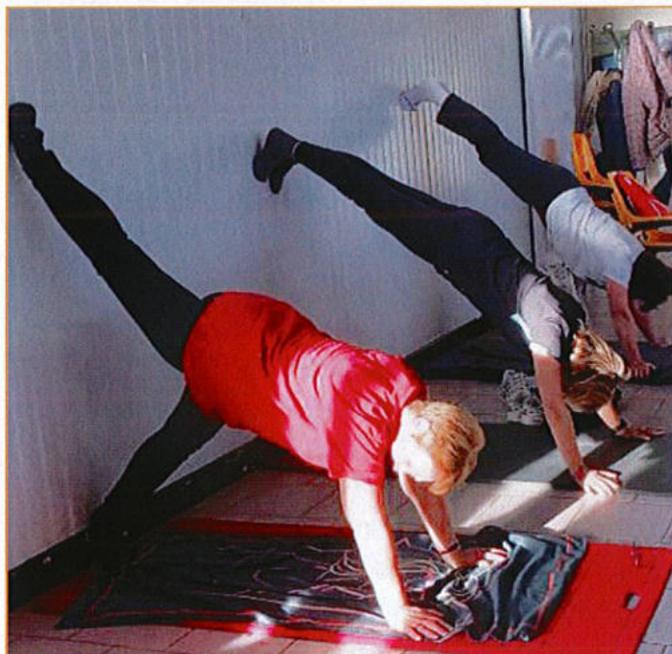
Comme le souligne Laurence Moreau, présidente depuis 2011 : " *Nous ne nous prenons pas au sérieux. Cela nous permet d'entretenir le corps et de libérer la tête !* "

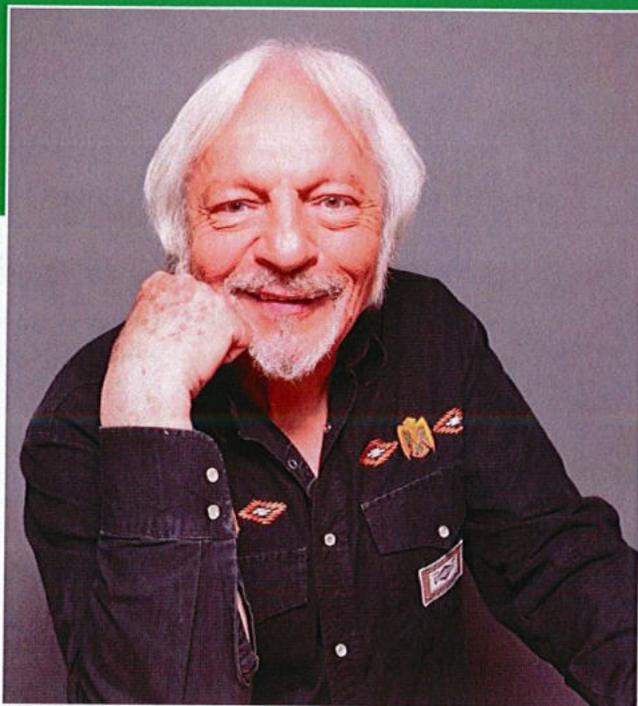
En fin de saison, tout ce groupe convivial s'offre un repas grâce à la vente de grilles avant les fêtes de fin d'année.

N'hésitez pas à pousser la porte pour vous détendre au milieu d'un groupe cool !

Et les hommes sont les bienvenus !

Contact : Laurence Moreau
02 48 61 11 02 - 06 99 58 01 88





Tout à la fois chanteur vedette des années yéyé, animateur radio de l'émission "Salut les copains", auteur-compositeur de nombreux tubes écrits pour bon nombre de chanteurs et chanteuses, mais aussi pour lui-même avec, par exemple, le mythique hymne du football des Verts de Saint-Étienne, Monty compte parmi les Casalais ayant accédé à une grande notoriété.

Et pourtant, comme il me le confiait lors d'un échange téléphonique, cette notoriété aurait tout à fait pu ne jamais exister si, une certaine nuit de la deuxième guerre mondiale, la chienne cocker nommée "Tailone", compagne de jeu de Monty, se serait mise à aboyer lorsque les Allemands de la Gestapo vinrent, en pleine nuit, frapper violemment aux volets de la maison familiale. Ils étaient à la recherche de son père parti dans le maquis. Sans doute par instinct, la chienne resta silencieuse. Sans réponse, après avoir tiré quelques balles dans les volets, les Allemands repartirent.

Monty est né le 18 février 1943 à Chezal-Benoît où ses parents étaient hébergés chez sa grand-mère maternelle. Sa mère, Estelle Bordat, était originaire de cette localité berrichonne. C'est avec le secret espoir de faire carrière dans le cinéma qu'elle était montée à Paris avant la deuxième guerre mondiale. Elle fut employée, dans un premier temps, comme couturière. Son père, Michel Bulostin (Bulkowstein) était d'origine juive ukrainienne, d'une ville portuaire dont le nouveau martyr d'actualité engendre qu'on ne peut que la connaître : Marioupol.

MONTY

par Sylvain Bourdreux

Avec ses parents et son frère Abracha, ils avaient été victimes des persécutions de l'Armée Rouge lorsqu'elle occupa l'Ukraine à la fin de la première guerre mondiale. Après maintes péripéties traumatiques dont il ne parlait pas, ou peu, même à ses proches. Michel Bulostin s'expatria seul en France. Les parents de Monty s'étaient rencontrés à la fin des années 1930. Mariés, lorsque Paris fut occupé, Estelle parvint à convaincre son mari de rejoindre le Berry pour tenter d'échapper aux persécutions grandissantes des personnes d'origine juive. C'est ainsi que Monty a grandi à Chezal-Benoît jusqu'à fin 1946. La petite famille put regagner la capitale lorsque les temps furent moins hostiles. Ses parents montèrent alors un commerce florissant de postes TSF que son père créait.

Monty revint passer régulièrement des vacances à Chezal-Benoît chez son oncle Louis Bordat jusqu'à l'âge de 12 ans. Intrépide et risque-tout, il n'avait - dit-on - pas peur, par exemple, de monter aux poteaux électriques. Souvent en possession de jouets, peu répandus à l'époque dans nos campagnes, le petit Parisien faisait sensation auprès de quelques-uns des enfants du village dont certains se souviennent. L'un d'eux, par connaissance, qui est aujourd'hui moins jeune, serait même devenu, il y a peu de temps, le propriétaire du deux-roues sur lequel Monty aurait appris à faire du vélo.



L'attachement de Monty à Chezal-Benoît demeure. Il n'hésite pas à se rendre acquéreur, par exemple, d'objets à l'effigie de notre village.

Deux passions essentielles ont rythmé la vie de Monty : le football et la musique.

Concernant le football, les premiers ballons furent échangés, dès Chezal-Benoît, avec son père qui encouragea et soutint les talents de son fils tout au long de sa vie. Suite à des débuts prometteurs qui semblaient augurer qu'il pourrait accéder au plus haut niveau, Monty, surnommé " Justo " (Just Fontaine), reçut, même à 16 ans, la médaille de meilleur buteur des tournois inter-lycéens des mains du célèbre alpiniste Maurice Herzog. Cette promesse d'avenir footballistique s'assombrit brutalement suite à plusieurs blessures provoquées par ses adversaires envieux avec hélas des conséquences irréversibles.

Le baccalauréat obtenu, après deux ans d'études en dessin et peinture à l'Académie de La Grande Chaumière, il s'engagea à assouvir son autre passion : la musique.

Toute son enfance avait été imprégnée des talents de musiciens émérites de son père et de son oncle multi-instrumentiste. Inscrit au Conservatoire par sa mère, il poursuivit l'apprentissage du piano avec un professeur particulier et celui de la musique classique qu'il s'amusait parfois à dévoyer sur des accents moins conventionnels. Il enrichit son anglais et sa culture musicale en se rendant à plusieurs reprises en Angleterre.

Premier emploi à la SACEM, ses talents précoces d'auteur l'engagèrent à proposer quelques titres de chanson. Dès 1963, repéré pour ses talents d'interprète, il fut rapidement propulsé par Eddie Barclay dans le monde du showbiz.

Première scène avec sa marraine de cœur, Dalida, première tournée avec Claude François, Monty accéda très vite au succès et aux premières places des hit-parades. Il côtoya et lia parfois des amitiés avec tous les chanteurs yéyé de l'époque : Sheila, Françoise Hardy, Claude François, Dick Rivers, Eddy Mitchell, etc. Suite à un remplacement demandé avec insistance, il anima même l'émission radio " Salut les copains " où il recevait toutes les vedettes de l'époque.

Tantôt interprète, tantôt auteur-compositeur pour lui ou pour d'autres, seul, ou en collaboration avec Éric Charden, par exemple, il eut alors une carrière très dense.

Travail d'écriture et en studio, tournées, émissions télé et radio s'enchaînèrent à un rythme effréné.



Le décès brutal de son père en 1973 marqua un coup d'arrêt. Ce dernier, très influent dans la transmission de ses valeurs, veillait sur lui dans un monde du showbiz où les déviances et perversions peuvent être nombreuses.

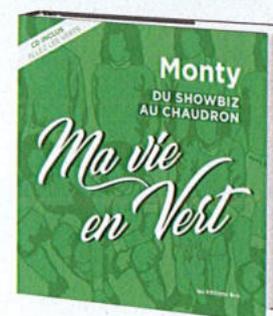
Après quelques années difficiles, il parvint à rebondir, et de quelle façon... En écrivant ce qui n'avait jamais été fait auparavant : un hymne à la gloire d'une équipe de football, celle des Verts de Saint-Étienne, évidemment ! Ceux qui n'ont pas connu l'épopée en 1976 auront du mal à se représenter ce que fut la fièvre verte qui s'empara alors de la France entière. Avec l'opiniâtreté qui le caractérise, envers et contre tout, Monty écrivit, interpréta et assura la promotion de la chanson " Allez les Verts " qui reste aujourd'hui encore celle des supporters stéphanois. Avec le même succès, un 33 tours succéda au 45 tours.

De façon plus récente, il a participé à la dernière tournée " Âge tendre et tête de bois " en 2013, partageant la scène avec d'anciennes célébrités de la chanson.

Aujourd'hui, Monty vit en Normandie avec son épouse Laure, en compagnie de son chien Pacha.

Le livre autobiographique

de Monty, écrit en collaboration avec Michel Bourdais, " **Ma vie en vert** ", est un ouvrage que je ne peux que vous encourager à lire.



On y rencontre un homme qui m'est apparu vrai, intègre et sincère dans un monde du showbiz où il est notoire que l'on peut tout aussi bien faire de belles rencontres que celles d'envieux ou escrocs. J'y ai puisé l'essentiel des informations rapportées dans cette biographie trop sommaire.

Merci aussi à René Chagnon pour sa collaboration.

DATES	MANIFESTATIONS CHEZAL BENOIT 2023	HORAIRES	LIEUX
04/02/2023	Film sur Roger Pearon fondateur des Thiaulins et ancien instituteur à Chezal et intervention de M.Baudiment.	16h30	Salle Polyvalente
04/02/2023	St Vincent-St Blaise		Salle des Fêtes
12/02/2023	Concours équestre	Journée	Centre équestre
11/03/2023	Nuit de la chouette	17h00	La Croisette
18/03/2023	Portes ouvertes - manoeuvre /diner actifs et retraités	14-18h	Caserne
19/03/2023	Petit déjeuner ornithologique avec Frank Morvan Fred Daubert chante Georges Brassens	8h00 16h00	La Croisette
26/03/2023	Spectacle équestre	Journée	Vierzon
08/04/2023	Chasse aux œufs	Journée	Centre équestre
15/04/2023	Marche patrimoniale en Forêt de Chœur avec pique-nique	Matin	Forêt de Chœur
01/05/2023	Randonnée pédestre et VTT	Matin	Caserne
13/05/2023	Conférence sur le "Parlé berrichon" par Michel Pinglaut avec Motons de la bergère	16h00	Salle Polyvalente
14/05/2023	"30 ans de la Chorale" de Chezal Benoît -	Après-midi	Eglise
11-14/05/2023	"Jumpin' Cordailla" - Concours régional de saut d'obstacles Pôle du Cheval et de l'Ane	journée	Lignières La Celle-Condé
21/05/2023	Journée dess moulins	Journée	Moulin de Nouan
03/06/2023	Cérémonies pose 2ème vitrail de l'église abbatiale - Présence de la Chorale "Cœur casalais" et de l'Harmonie d'Ardentes	Après-midi	Eglise abbatiale
04/06/2023	Brocante	7h - 19 h	Bourg
10/06/2023	Congrès départemental à Dun/Auron	Journée	Dun/Auron
17 ou 24/06/2023	Fête de la Musique	Soir	Bourg
24-25/06/2023	Fête du Club - Repas	Journée	Centre équestre
08/07/2023	Excursion-découverte des stalles de Bommiers avec Bernard Allouis, maire (avec possibilité de repas ou pique-nique) suivi de la visite du Château des Minimes	Journée	Bommiers
Été 2023	Visites patrimoniales de l'Abbatiale et site	Jeudis 16h00	Eglise et environs
08-15/07/2023	Championnat Poneys	Journée	La Motte-Beuvron
22-29/07/2023	Championnat Clubs	Journée	La Motte-Beuvron
05-06/08/2023	Randonnée Bivouac en forêt de Chœur	Journée/nuit	Forêt de Chœur
15/08/2023	Fête de l'Étang	Journée/soir	Étang Moulinet
10/09/2023	Fête du Cheval	Journée	Centre équestre
16/09/2023	Super Loto	Ouverture portes 19h	Caserne
23/09/2023	Journées du Patrimoine	Journée	Bourg/Eglise
30/09/2023	Troupe Théâtre "Avaricum"	Après-midi	Salle des Fêtes
à partir du 29 sept	Exposition sur l'Abbatiale	9-12h/14-17h	Mairie
sept-23	Rando-brame équestre	Soir	Centre équestre
22/10/2023	Repas des Anciens	Midi	Salle des Fêtes
28-29/10/2023	Jump'ing Halloween - Compétition équestre	Journée	Lignières
25/11/2023	Sainte Barbe - Défilé motorisé et troupes - Discours	16h	Caserne
02/12/2023	Téléthon	Matin	Salle des Fêtes
03/12/2023	Marché de Noël	10-18 h	Salle des Fêtes
09/12/2023	Repas de Noël Team Cordailla	19h00	Salle des Fêtes
Comité des Fêtes - contact 06.32.41.24,17			
Amicale des Pompiers - contact 06.78.02.35.15			
Association du Patrimoine casalais - contact 06.08.03.15.67 ou 06.79.32.23.75			
Team Cordailla - contact 06.08.53.07.04			
P'tites mains casalaises - contact 06.48.66.95.95			
Chorale "Cœur casalais" - contact 02.48.69.90.45			
CCAS - Mairie - contact 02.48.61.11.15			
Moulin de Nouan - contact 02.54.03.18.72			
Ass, des Vignerons et Agriculteurs St Vincent - St Blaise - contact 06.48.69.91.04			